

« Étymologie et Exégèse littéraire dans la lecture et la traduction d'*Oliver Twist* »

Julie TARIF
Université d'Angers

ABSTRACT

Etymology and literary exegesis are of a special significance as far as reading and translating *Oliver Twist* is concerned. In the first place, Dickens makes the most of the resources of the English language by using, as a stylistic device, the various etymological roots of the vocabulary he has at his disposal. So doing, he makes it hard for the French translator to reproduce the play on words which relies on this discrepancy between words from two different origins. In the second place, even though etymology enables the reader to grasp some of the puns of the author, it sometimes appears as a wrong track. Thus, even though etymology is a cornerstone in the interpretation of the text, it also turns out to be a formidable enemy for the translator. In this respect, « etymology » turns out to be a sort of « pharmakon ». On the one hand, it is a blessed remedy for translation, in two respects : it is the means of bridging the gap between the differences between the French and the English languages as well as a way of fully grasping what is at stake in *Oliver Twist*. On the other hand, it is also the poison which may deceive the translator and prevent him from finding a satisfactory translation.

La question de l'étymologie et de l'exégèse se pose à double titre dans la lecture et la traduction d'*Oliver Twist*. Tout d'abord, ce sont, de façon générale, deux concepts pertinents eu égard à la traduction. Ils font effectivement partie intégrante de ce processus : le traducteur fait œuvre d'exégète, lorsqu'il se lance dans cette entreprise d'interprétation et de quête du sens qu'est la traduction. Sa démarche, qui le mène vers la recherche du « vrai », est synonyme d'un retour aux origines, sens premier du terme « étymologie ». En outre, la pertinence de l'étymologie par rapport à l'analyse littéraire apparaît au sein même du titre du roman qui nous intéresse : l'origine étymologique du patronyme « Twist » s'avère riche en connotations dans ce roman sur l'identité. Le terme est issu de l'anglo-saxon « twis », qui signifie « double », et du Hollandais « twist », qui signifie « discorde ». Les différentes traductions de ce patronyme soulignent que la traduction peut facilement mettre à mal les pistes ouvertes par l'approche étymologique. En effet, la stratégie d'emprunt du patronyme "Twist", choisie à l'unisson par les différents traducteurs de notre corpus¹, prive d'emblée le lecteur cible de toute ouverture potentielle, de par la barrière que constitue la langue étrangère. D'ailleurs, la traduction de l'anthroponyme « Oliver » par « Olivier », par certains des traducteurs du corpus, n'est guère plus satisfaisante, puisqu'elle met d'emblée le lecteur, pour ainsi dire, sur une fausse piste interprétative.

De là, quel intérêt l'approche étymologique présente-t-elle pour l'analyse d'*Oliver Twist* ? Dans quelle mesure le traducteur exégète pourra-t-il exploiter cette clé de lecture qu'est cette approche lors des différentes étapes du processus de traduction ?

Nous verrons, tout d'abord, que l'intérêt premier de l'approche étymologique dans l'analyse d'*Oliver Twist* réside dans le fait que le texte exploite l'étymologie à des fins stylistiques à plusieurs niveaux. Nous verrons également comment cette approche étymologique s'apparente en réalité à un « pharmakon », puisqu'elle s'avère tantôt le remède à certains maux/mots de la traduction, tantôt la source même de ces maux.

I/ L'utilisation de l'étymologie par Charles Dickens à des fins stylistiques : une véritable gageure en traduction

L'étymologie est une sorte d'outil stylistique qui permet de cerner au mieux les enjeux du roman. Elle constitue, en réalité, un des ressorts de l'excentricité et du comique dans *Oliver Twist*. Toutefois, même si l'approche étymologique s'avère une clé de compréhension et d'interprétation du

¹ Nous utiliserons quatre traductions d'*Oliver Twist* : *Oliver Twist*, Librairie Gründ, Paris, adapté par Emile de La Bedollière, 1850; *Olivier Twist*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1893, traduit par Alfred Gérardin, 1893; *Oliver Twist*, Le livre de poche, éditions Garnier Frères, 2005, traduit par Sylvère Monod, 1957; *Oliver Twist*, Folio classique, éditions Gallimard, 2008, traduit par Francis Ledoux, 1958.

texte original, il est légitime de se demander si cette approche ne va pas représenter une pierre d'achoppement à la traduction, cela à cause des différences d'origine du lexique du français et de l'anglais.

En effet, la langue anglaise est présentée par le *Webster* comme « a mongrel language », c'est-à-dire comme une langue marquée du sceau de l'éclectisme. Ce caractère pluriel est le résultat d'influences linguistiques diverses : l'anglais comporte des mots d'origine latine, grecque, et anglo-saxonne. A l'inverse, la langue française puise ses racines dans le latin : « Le vocabulaire français dérive du latin à 80%. La plupart des mots se sont formés par transformation naturelle des mots latins. [...] L'apport étranger des mots nouveaux dans la langue française est relativement faible. »² Dans cette perspective, la prise en compte de l'étymologie dans la traduction apparaît, dès l'abord, comme une véritable gageure.

L'auteur tire profit de cette « pluralité » linguistique reconnue de l'anglais, cela à plusieurs reprises. A l'échelle de l'œuvre, nous notons un jeu sur le contraste entre ces deux types de vocabulaire que sont les mots d'origine gréco-latine et les mots d'origine anglo-saxonne. Nous constaterons, par exemple, une prédominance du vocabulaire d'origine anglo-saxonne dans des passages à tonalité pathétique, certainement parce que ces mots, généralement monosyllabiques, sont plus concis. A l'inverse, nous noterons la prégnance de mots d'origine gréco-latine dans des passages à vocation comique ou ironique, sans doute parce que ces mots sont eux généralement polysyllabiques et s'accommodent fort bien d'un ton pompeux.

L'ouverture du chapitre second s'en veut la preuve. La fonctionnement des autorités de la paroisse y est dépeint. Ce passage est riche en mots polysyllabiques d'origine gréco-latine, comme pour mieux dénoncer le style pompeux qu'utilisent, d'ordinaire, les autorités de la paroisse et que Dickens exècre :

The parish authorities inquired with dignity of the workhouse authorities, whether there was no female then domiciled in 'the house' who was in a situation to impart to Oliver Twist, the consolation and nourishment of which he stood in need. The workhouse authorities replied with humility, that there was not. Upon this, the parish authorities magnanimously and humanely resolved, that Oliver should be 'farmed,' or, in other words, that he should be dispatched to a branch-workhouse some three miles off, where twenty or thirty other juvenile offenders against the poor-laws, rolled about the floor all day, without the inconvenience of too much food or too much clothing, under the parental superintendence of an elderly female, who received the culprits at and for the consideration of sevenpence-halfpenny per small head per week. (19, c'est nous qui soulignons)

Selon toute logique, en théorie, dans la mesure où la langue française est elle issue à 80% du latin, le jeu linguistique mis en place en anglais sera beaucoup plus difficilement mis en œuvre en français. En pratique, l'effet de style sera certainement moins marqué, mais pourra tout de même être reproduit, comme le confirme la traduction de Sylvère Monod. En effet, si dans le passage ci-dessus, le syntagme prépositionnel « without the inconvenience of » est traduit par « sans être gênés » (66), et le syntagme nominal « parental superintendance », par « surveillance maternelle » (66), le syntagme nominal « domiciled in 'the house' » est lui traduit par « présentement domiciliée » (66), et l'adverbe « magnanimously » par « magnanimité » (66). En un mot, si certaines traductions effacent le caractère pompeux de l'original, d'autres permettent de le conserver, cela en dépit de l'absence du contraste étymologique présent dans l'original.

Ce contraste d'ordre étymologique, inscrit au cœur même de la langue anglaise, est également exploité par l'auteur à l'échelle textuelle, lors du phénomène de reprise nominale. L'anaphore nominale passe souvent chez Dickens par l'utilisation de deux termes synonymiques, mais de registres différents. Ce principe est mis en exergue par Knud Sorensen dans son article « Charles Dickens : Linguistic Innovator »³ : « More frequently however, instead of repetition we find a semantic variant at second mention, an elegant variation [...] a variant that exploits the contrast between plain and Latinate terms. ». Un exemple patent serait la reprise du substantif aux racines anglo-saxonnes

² Charles, Durand, *La langue française atout ou obstacle*, Université de Toulouse-Le Mirail : PUM, 1999, p. 41.

³ Knud, Sørensen, *Charles Dickens : linguistic innovator*, Acta Jutlandica, Aarhus : Arkona, 1985, 243.

« blow » par le substantif aux racines latines et aux connotations ironiquement neutres « arrangements ».

Le contraste semble beaucoup moins marqué en Français. En effet, le substantif « coup » est issu du latin, tout comme le substantif « dispositions ». Cependant, il est vrai que les traductions du XX^e siècle conservent à l'identique le jeu original entre un antécédent monosyllabique et un anaphorique polysyllabiques aux connotations plutôt neutres.

<p>« He then gave him another blow on his head [...] having completed these arrangements [...] » (30)</p>	<p>Passage omis (Emile de la Bédollière)</p>
	<p>« Il lui donna un autre coup sur la tête [...] ensuite il monta sur le perron pour lire l'affiche. » (Gérardin, 32)</p>
	<p>« Il lui administra un autre coup sur la tête [...] Lorsqu'il eut fini de prendre ces dispositions [...] » (Monod, 52)</p>
	<p>« Il lui donna ensuite un autre coup sur la tête [...] Ces dispositions prises, il [...] » (Ledoux, 40)</p>

De la même façon, le verbe aux racines anglo-saxonnes « to howl » est repris dans le texte cible par le SN aux racines latines « vocular exclamation » (55). Ce SN met en évidence le plaisir que prenait Dickens à introduire des termes aux consonances latines dans sa prose. Curieusement, les traductions ne font pas la part belle au contraste original. En effet, l'anaphorique, même s'il est issu du latin, n'est pas le résultat d'un néologisme, comme l'est l'adjectif « vocular ». Dans ce cas, ce sont les traducteurs qui font le choix de ne pas tirer partie de leur langue pour reproduire un effet de style similaire.

<p>« [...] he [...] inquired what that young cur was howling for, and why Mr. Bumble did not favour him with something which would render the series of vocular exclamations so designated, an involuntary process ? » (55)</p>	<p>« [...] il [...] s'informa du motif qui faisait ainsi hurler ce jeune dogue; et pourquoi M. Buble ne lui administrait pas quelques bons coups de canne pour le faire pleurer pour quelque chose » (39) (Emile de la Bedollière, 39)</p>
	<p>« [...] il [...] demanda pourquoi hurlait ce jeune mâtin, et pourquoi M. Bumble ne lui administrait pas quelques coups pour lui faire mieux articuler ses plaintes. » (Alfred Gérardin, 88)</p>
	<p>« [...] il [...] demanda pourquoi ce jeune vaurien hurlait, et pourquoi M. Bumble ne le gratifiait pas d'un traitement qui rendrait involontaire la série d'exclamations à laquelle il faisait allusion. » (Sylvère Monod, 134)</p>
	<p>« [...] il [...] se retourna pour demander pourquoi ce vilain garnement poussait pareils hurlements et pourquoi M. Bumble ne le gratifiait pas de quelque chose qui rendrait involontaire la suite d'exclamations qu'il venait de qualifier ainsi. » (Francis Ledoux, 76)</p>

Le même phénomène de contraste étymologique se reproduit lors de l'utilisation de vocabulaire spécialisé médical ou juridique dans la narration. Et, le langage spécialisé n'est pas sans lien avec le vocabulaire à racines gréco-latines. Comme le soulignent Jean-Rémi Lapaire et Wilfrid

Rotgé, dans *Séminaire pratique de linguistique anglaise*⁴, le vocabulaire français et d'origine latine a infiltré les hautes sphères de la société anglaise à partir de l'invasion de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant :

En conquérant l'Angleterre, le nouveau roi emporta avec lui [...] le parler de sa terre natale, à savoir le franco-normand. Cette langue fut celle des classes dirigeantes (y compris du clergé) pendant quelque deux-cent ans après la conquête. [...] Sans cette conquête, l'anglais serait resté une langue au lexique majoritairement germanique. [...] L'anglais peut paraître une langue tout autant latine que germanique, du moins lorsqu'on considère son vocabulaire.
(25)

Prenons, tout d'abord, comme exemple, l'occurrence ressortissant du domaine légal, « the commission of the impious and profane offence » (29), et mettons-la en regard avec ses différentes traductions.

« For a week after the commission of the impious and profane offence of asking for more, Oliver remained a close prisoner in the [...] room [...]. » (29)	« Depuis huit jours qu'Olivier s'était rendu coupable du crime affreux de redemander du gruaau, il habitait un réduit [...]. » (Emile de la Bédollière, 17)
	« Après avoir commis le crime impardonnable de redemander du gruaau, Olivier resta pendant huit jours étroitement enfermé dans le cachot [...] » (Alfred Gérardin, 29)
	« Pendant une semaine après qu'il eut commis le délit impie et sacrilège d'en redemander, Olivier connut une réclusion rigoureuse dans la salle [...] » (Sylvère Monod, 83)
	« Après la perpétration du crime scandaleux et inique qui consistait à en redemander, Olivier demeura étroitement enfermé dans la pièce [...] » (Francis Ledoux, 38)

La conservation de la nominalisation initiale par Francis Ledoux souligne la possibilité de reproduire le style pompeux de l'original, même si le contraste d'ordre étymologique n'est pas marqué comme en anglais. Le registre élevé procède du choix d'une construction nominale. Hélène Chuquet et Michel Paillard traitent de cette relation entre nominalisation et niveau de langue :

*[...] à l'intérieur même de l'anglais ou du français, une construction nominale apparaît comme plus soutenue que la construction verbale exprimant la même relation. A l'intérieur d'une même langue, le choix d'une tournure nominale ou verbale est souvent effectué en fonction du registre adopté.*⁵

La traduction de l'occurrence médicale « muscular affections of the limbs » (202) pose le même problème. En voici les différents traductions.

⁴ Jean-Rémi, Lapaire, et Wilfrid, Rotgé, *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Université de Toulouse-Le Mirail : Presses Universitaires du Mirail, p. 25.

⁵ Hélène, Chuquet et Michel, Paillard, *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*, Ophrys, 1987, p. 19.

« The latter gentleman [...] seated himself, after undergoing several muscular affections of the limbs , and forced the head of his stick into his mouth, with some embarrassment. » (202)	Suppression de la phrase qui contient l'occurrence. (Emile de la Bédollière, 185)
	Suppression de l'expression. « Ce dernier [...] s'assit tout d'une pièce, et, pour se donner une contenance, se fourra dans la bouche la pomme de sa canne. » (Alfred Gérardin, tome 2, p.18-19)
	«Ce dernier [...] s'assit, après avoir enduré de tous ses membres diverses affections musculaires , et s'enfonça dans la bouche le pommeau de sa canne, non sans embarras. » (Alfred Gérardin, tome 2, p.18-19)
	« Ce dernier [...] s'assit d'un air gêné, après avoir subi plusieurs affections musculaires dans les membres et fourré le pommeau de sa canne dans sa bouche. » (Francis Ledoux, 283)

Bien que la reprise de ce SN aux racines latines ne permette pas de marquer le contraste étymologique, comme le fait l'anglais, un jeu de langage est tout de même perceptible avec l'introduction de vocabulaire spécialisé dans la narration. Le choix par les deux autres traducteurs de ne pas introduire ce vocabulaire spécialisé dans leur traduction est donc de l'ordre de l'idiosyncrasie.

Enfin, ce jeu de contraste entre le vocabulaire de différentes origines peut également être perceptible à l'échelle du syntagme. Le SN « The functions of eating and drinking » (184) en serait l'exemple par excellence. Il présente la particularité de reprendre une collocation avérée dans le domaine médical, tout en proposant une variation sur cette forme. Ce SN calque une collocation médicale issue du latin, toutefois, seule l'amorce de la collocation potentielle nous est donnée. En effet, on attendrait comme complément du nom des substantifs issus du latin, tels « nutrition », ou « deglutition ». Or, le complément du nom « eating and drinking » est issu du vocabulaire anglo-saxon. Cette collocation n'est donc pas conventionnelle dans le domaine médical.

Qu'en est-il en traduction? Les différentes traductions montrent que le contraste étymologique n'est pas reproduit. En effet, le verbe « boire » est issu du latin « bibere », le verbe « manger » du latin « manducare » et le substantif « fonction », du latin « functio ». Le contraste est marqué différemment par Sylvère Monod et Francis Ledoux, qui exploitent le fait, qu'à l'origine, nous n'avions pas à faire à une collocation usuelle.

« [...] Noah Claypole not being at any time disposed to take upon himself a greater amount of physical exertion than is necessary to a convenient performance of the two functions of eating and drinking [...] » (53)	« [...] Noé Claypole qui n'était jamais disposé à se donner plus d'exercice qu'il n'en faut pour boire et pour manger [...] » (Emile de la Bédollière, 166)
	« [...] le sieur Noé Claypole n'était jamais enclin à se donner plus de mouvement qu'il n'en fallait pour bien remplir ses fonctions digestives » (Alfred Gérardin, 373).
	« [...] Noé Claypole n'était jamais enclin à s'infliger des efforts physiques plus rigoureux que ceux qui sont nécessaires pour s'acquitter confortablement des fonctions du boire et du manger [...] » (Sylvère Monod, 380)
	« Noé Claypole n'était jamais disposé à fournir

plus d'efforts physiques qu'il n'est nécessaire pour exercer convenablement **les fonctions du manger et du boire** [...] » (Francis Ledoux, 257)

In fine, ce qui constitue un point commun, un point de jonction entre les deux langues différentes que sont l'anglais et le français, c'est-à-dire leur origine latine commune, alors qu'elle devrait être une sorte de remède aux maux/mots de la différence, puisqu'elle fait converger ce qui semble diverger, et donc tend potentiellement à réduire cet écart que la « traduction-médication » se fait un devoir d'enrayer, s'avère en réalité un faux remède. L'étymologie est également la source même du problème, le « mal » en lui-même. Les jeux linguistiques qui reposent sur l'étymologie en langue source ne peuvent parfois pas trouver d'écho en langue cible. Le traducteur devra recourir à d'autres stratégies. Ainsi, l'étymologie constituerait une sorte de « pharmakon ». Il serait à la fois la solution, le remède aux maux/mots du lecteur et du traducteur, mais en même temps la source même de ces maux, en quelque sorte, le mal.

II/ L'approche étymologique comme « pharmakon » en traduction

A/ L'étymologie comme clé de compréhension et de traduction de certains jeux de langage dickensiens

a/ Le jeu sur le polysème « farm » :

Il s'est produit en diachronie un phénomène de démotivation⁶ du lexème⁷ « farm », qui empêche le lecteur d'accéder au sens étymologique du terme, à la source d'un jeu linguistique dans le texte. L'opacité qui en résulte procède de ce que Stephen Ullmann nomme « les évolutions sémantiques divergentes » : « il est possible que tous les éléments du mot restent intacts au point de vue de la prononciation et pourtant qu'ils s'éloignent fortement de leur origine étymologique. Dès qu'un mot commence à évoluer vers un sens nouveau, il se détache insensiblement des autres mots qui lui sont apparentés »⁸ (99).

Ce mot est issu du latin « ferme », qui avait, à l'origine, une acception juridique et financière. Il était employé pour désigner « Une convention par laquelle le propriétaire d'un héritage, d'une terre, d'une rente, d'un droit, abandonne la jouissance de son héritage, de sa terre, de ses droits à quelqu'un, pour un certain temps et moyennant un certain prix. *Donner ses terres à ferme. Faire un bail à ferme. Prendre à ferme.*[...] »⁹. Cette définition éclaire la première occurrence du terme dans le roman. La traduction interlinguale proposée par le texte recoupe effectivement cette définition : « [...] Oliver should be 'farmed' or, in other words, that he should be dispatched to a branch-workhouse some three miles off [...] under the parental superintendence of an elderly female, who received the culprits at and for the consideration of sevenpence-halfpenny per small head per week. » (55).

Aussi, dans son sens premier, le terme était employé prototypiquement avec ce qui pouvait être loué, donc avec des biens matériels. En diachronie, s'est produit un glissement de sens métonymique : le terme en est venu à désigner le bien affermé, c'est-à-dire l'exploitation agricole. Dans l'emploi que fait Dickens, nous constatons une variation, dans la mesure où le terme est utilisé

⁶ Jan, Holes, « Démotivation et remotivation – Deux grandes tendances dans la structure du lexique en français. », in *Etudes Romanes de Brno: Sborník Prací Filozofické Fakulty Brněnské Univerzity*, L: Rada Romanistická, Series Romanica, 31 (22), 2001, p. 99.

⁷ « Vocable » : TLFi : « [P. oppos. à *lexème* (unité virtuelle composant le lexique) et à *mot* (toute occurrence réalisée en parole)] Actualisation d'une unité lexicale particulière dans le discours. *La phrase réalisée* Le petit garçon caresse le petit chat *comporte sept mots, dont deux fois le vocable* petit (Ling. 1972). »

⁸ Stephen, Ullmann, *Précis de sémantique française*, Berne 1952, p. 103.

⁹ *Dictionnaire de l'Académie Française*, 6^e édition. Cette définition correspond à celle donnée par l'OED:« **1. a.** trans. To take or hold for a term at a fixed payment. **2a.** To rent (land, etc.)»

avec un être humain. Il n'y a toutefois rien d'étonnant à cela dans un monde où le corps de l'enfant illégitime était traité comme une vulgaire marchandise. D'ailleurs, l'*Oxford English Dictionary* atteste de cet emploi du verbe « to farm » avec un individu : « 3. a. To contract for the maintenance or the care of (persons and institutions ...) at a stipulated price. ». Ainsi, l'idéologie qui prévalait dans la société victorienne eu égard aux indigents et aux enfants illégitimes a fait s'adapter le lexique aux réalités sociales et économiques : un individu pouvait également être mis « à ferme ». Et Joseph Townshend de s'insurger, d'ailleurs, contre de telles pratiques dans « A Dissertation on the Poor Laws »: « Another experiment, and the last which I shall mention, is the most abominable that ever was invented: it is to farm the poor. In some parishes they are farmed at so much an head, but in others the contract is for a given sum. »¹⁰.

Dickens ferait ici figure de précurseur dans l'emploi de ce verbe avec un enfant, puisqu'il écrit *Oliver Twist* en 1837. Or, en ce qui concerne l'emploi de ce terme avec un tel complément, les travaux critiques attestent que c'est seulement à partir de 1867 que le terme de « baby-farming » a été vulgarisé.¹¹ Dickens suit donc l'évolution sémantique du vocable « farm » en diachronie : par un processus de polysémie métaphorique¹², le verbe farm « prendre à ferme » a été également appliqué à des êtres humains (aux indigents, puis avec Dickens, aux enfants).

Les traductions soulignent la pertinence de l'approche étymologique qui constitue une véritable piste pour le traducteur. Alfred Gérardin et Emile de La Bédollière reproduisent le caractère innovant de l'original en conservant le terme « affermé » (9) (10). Francis Ledoux et Sylvère Monod ne conservent que le principe de « garderie » avec « mis en nourrice » (27) (67). En sus, l'approche étymologique évite au traducteur le contresens possible qui ferait interpréter le substantif « farm » comme le bien affermé. « the farm » sera donc traduit par « la garderie » (28), par Francis Ledoux, et par « l'établissement » (69), par Sylvère Monod; Alfred Gérardin et Emile de la Bédollière utiliseront le substantif « *ferme* » en italique, pour marquer la différence entre signifiant et signifié.

Ce ne sera que dans un second temps, seulement, que le terme sera utilisé dans la diégèse avec l'acception prédominante aujourd'hui, celle d'exploitation agricole. Dickens réactive cette acception du terme dans une métaphore filée :

*It cannot be expected that **this system of farming** would produce any very extraordinary or **luxuriant crop**. Oliver Twist's ninth birthday found him a pale thin child [...]. But **nature** or inheritance had **implanted** a good sturdy spirit in Oliver's breast. It had had **plenty of room to expand**, thanks to the spare diet of the establishment; (c'est nous qui soulignons, 21)*

b/ Le cas de « item of mortality » et le processus de grammaticalisation

Une autre occurrence souligne le fait que l'approche étymologique constitue une voie d'accès privilégiée aux jeux de langage dickensiens. Il s'agit du SN « the item of mortality », qui désigne Oliver lors de sa naissance : « In this workhouse was born [...] **the item of mortality** whose name is prefixed to the head of this chapter. » (17). Le dénombreur « an item of », qui nous est aujourd'hui familier pour dénombrer une unité, était marqué à l'époque victorienne. L'approche étymologique révèle ce qui était réellement en jeu alors dans cet emploi. Si nous retraçons la filiation du terme « item » grâce à L'*Oxford English Dictionary*, nous constatons que le dénombreur ne figure pas dans les acceptions du dictionnaire :

A. adv. Likewise, also. Used to introduce a new fact or statement, or, more frequently, each new article or particular in an enumeration, esp. in a formal list or document, as an inventory, household-book, will, etc. »

¹⁰ Joseph, Townshend, *A Dissertation on the Poor Laws by a well-wisher to mankind*, Farmington Hills : Thomson Gale, 2005.

¹¹ Ruth, Ellen, Homrighaus, « Wolves in Women's Clothing : Baby-Farming and the British Medical Journal, 1860-1872 », *Journal of Family History*, Vol. 26, No. 3, 2001.

¹² Il existe différents types de processus de polysémisation exposés dans l'article « Polysemy in the Lexicon and the Discourse » d'Andreas Blank, in Brigitte, Nerlich, *Polysemy : flexible patterns of meaning in mind and language*, New York : Mouton de Gruyter, 2003.

B. n. 1. A statement, maxim, or admonition such as was commonly introduced by the word *item*; a saying with a particular bearing. Hence, generally, an intimation, a hint. Esp. in vbl. phrases, as *to give (take, etc.) an item*, also *to give (take, etc.) item*. Now *U.S. local*.

2. a. An article or unit of any kind included in an enumeration, computation, or sum total; an entry or thing entered in an account or register, a clause of a document, a detail of expenditure or income, etc.

Il s'est produit, selon notre hypothèse, un processus de grammaticalisation¹³ : le mot lexical « item » a changé de statut pour devenir une unité grammaticale. Le substantif « item » portait étymologiquement « en son sein » ce qui lui a permis de servir à isoler une unité d'un tout, comme le montre la définition 2. a. précédente. Ce « tout » est constitué par le nom massif « mortality », qui dénotait alors les mortels en général.

Qu'en est-il en français ? Le terme « item » a la même origine latine. En revanche, même si une partie de son évolution sémantique est similaire à celle que connaît le terme anglais, puisqu'il va également signifier « un article de compte », le terme ne connaît pas le même processus de grammaticalisation qu'en anglais. Il y a donc impossibilité à reproduire le jeu de mots à l'identique. Toutefois, Sylvère Monod, fait preuve de créativité en respectant le processus de fragmentation par le biais du SN « un petit fragment de », à l'inverse des autres traducteurs, qui normalisent le texte avec « le petit mortel ».

Cependant, autant l'approche étymologique peut-elle s'avérer une clé de lecture, donc une pierre angulaire dans l'opération de traduction¹⁴, autant elle peut s'avérer source d'écueils.

B/ L'approche étymologique et le danger de fausses pistes interprétatives

a) Le cas de « The office of respiration »

L'étymologie première d'un terme peut porter à confusion lors du processus d'interprétation, d'autant plus que l'on connaît le penchant de Dickens pour les jeux de langage. C'est le cas pour le SN « the office of respiration », dans « [...] there was considerable difficulty in inducing Oliver to take upon himself the office of respiration [...] » (17). Le substantif « office » est issu, à l'origine, du vieux Français « office » qui signifiait « fonction », « tâche », « responsabilité », « obligation ». Ainsi, dans cette occurrence, nous pourrions avoir l'impression que la collocation est totalement innovante et inventée par Dickens pour les besoins de la cause. Cette association lexicale serait réifiante en ce qu'elle présenterait la respiration, phénomène physiologique par excellence, comme une « tâche » à accomplir.

En réalité, ce syntagme nominal existait bel et bien dans le domaine médical. Son emploi est attesté dès la fin du 14^e siècle par l'*Oxford English Dictionary*. Cette expression est tombée en désuétude dès la fin du 16^e siècle, après être entrée en concurrence avec l'expression plus communément répandue aujourd'hui de « function of respiration ».

Il faut néanmoins nuancer notre propos, puisque l'étymologie éclaire ici tout de même, dans un second temps, le choix effectué par l'auteur. Finalement, Dickens avait le choix entre deux expressions synonymiques : « the function of respiration » et « the office of respiration ». Le jeu ne se situe pas dans l'association lexicale du substantif « office » avec le substantif « respiration », mais dans l'exploitation de la polysémie de cette expression archaïque par le truchement du verbe « to take upon oneself ».

¹³ « Un phénomène de grammaticalisation est un processus de changement dynamique et unidirectionnel par lequel des mots lexicaux ou des constructions syntaxiques changent de statut et acquièrent un statut de forme grammaticale. ». In Christiane Marchello-Nizia, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles: De Boeck, 2006, 16.

¹⁴ Le traducteur est avant tout un lecteur, comme Michel Ballard le souligne dans le « schéma de traduction » établi dès l'ouverture de l'ouvrage *Le commentaire de traduction anglais*. Michel, Ballard, *Le commentaire de traduction anglaise*, Paris : Nathan, 1992, 14-15.

b) Un autre cas d'étymologie trompeuse

L'étymologie première d'un mot peut mettre en valeur une certaine neutralité qui n'apparaît plus aujourd'hui du fait de la démotivation. C'est le cas, par exemple, du substantif « associate », censé désigner le corps de l'homme dans un passage plutôt pathétique : « [...] a mortal knows just enough of what his mind is doing, to form some glimmering conception of its mighty powers, its bounding from earth and spurning time and space, when freed from the restraint of its corporeal associate. » (66).

Le terme « associate » est issu du verbe latin « associare », qui signifie « unir avec ». Ainsi, le terme était-il neutre à l'origine. L'évolution sémantique de ce mot l'a fait se spécialiser dans le domaine des affaires, d'où les deux acceptions proposées par le *Webster* de 1828 : « 1. A companion; one frequently in company with another, implying intimacy or equality; a mate; a fellow. 2. A partner in interest, as in business; or a confederate in a league. »

Aussi, l'origine étymologique première de ce terme ne saurait être privilégiée lors de la phase d'interprétation précédant la traduction. La plurivalence de ce terme, à l'origine d'une certaine ambiguïté, sera à prendre en compte en traduction. La complexité d'une telle expression se reflète d'ailleurs dans les choix de traduction. Sylvère Monod privilégie en quelque sorte la neutralité étymologique première du terme avec « compagnon » : « [...] quand il est libéré des contraintes de son compagnon corporel » (156). Le rapport qui est alors établi entre le corps et l'esprit est plutôt de l'ordre du compagnonnage, une relation donc plus stable et harmonieuse. A l'inverse, Francis Ledoux désambiguïse l'original et opte pour une interprétation « réifiante » avec « associé » : « [...] lorsqu'il est libéré de la contrainte de son corporel associé » (92). Ce terme connote effectivement l'idée d'un rapport mercantile entre le corps et l'esprit.

En définitive, l'intérêt de l'approche étymologique procède, de façon générale, d'une part, du retour vers l'origine qu'elle implique. Elle cristallise l'essence de la démarche sourcière en traduction. Cette approche est précieuse, d'autre part, parce qu'elle constitue une sorte de remède au service de ce que nous avons nommé la « traduction-médication », qui s'évertue à juguler les maux/mots de la traduction. Plus spécifiquement, en ce qui concerne *Oliver Twist*, l'approche étymologique est une voie d'accès aux jeux de langage dickensiens, qui portent parfois eux-mêmes sur l'origine étymologique de certains mots. Nonobstant, l'étymologie n'est pas le remède à tous les mots/maux en traduction, en partie, parce que les langues que sont l'anglais et le français ont des origines diverses, en partie, parce qu'elles ont connu deux évolutions différentes.

Bibliographie

Sources primaires

Dickens, Charles, *Oliver Twist*, London : W. W. Norton, 1993.

Dickens, Charles, *Oliver Twist*, Librairie Gründ, Paris, adapté par Emile de La Bedollière, 1850.

Dickens, Charles, *Olivier Twist*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1893, traduit par Alfred Gérardin, 1893.

Dickens, Charles, *Oliver Twist*, Le livre de poche, éditions Garnier Frères, 2005, traduit par Sylvère Monod, 1957.

Dickens, Charles, *Oliver Twist*, Folio classique, éditions Gallimard, 2008, traduit par Francis Ledoux, 1958.

Sources secondaires

BALLARD, Michel, *Le commentaire de traduction anglaise*, Paris : Nathan, 1992.

CHUQUET, Hélène, et PAILLARD, Michel, *Approche linguistique des problèmes de traduction anglais-français*, Ophrys, 1987.

DURAND, Charles, *La langue française atout ou obstacle*, Université de Toulouse-Le Mirail : Presses Universitaires du Mirail, 1999, 41.

HOLES, Jan, « Démotivation et remotivation – Deux grandes tendances dans la structure du lexique en français. », in *Etudes Romanes de Brno: Sborník Prací Filozofické Fakulty Brněnské Univerzity, Rada Romanistická*, Series Romanica, 31 (22), 2001.

HOMRIGHAUS, Ruth, Ellen, « Wolves in Women's Clothing : Baby-Farming and the *British Medical Journal*, 1860-1872 », *Journal of Family History*, Vol. 26, No. 3, 2001.

ULLMANN, Stephen, *Précis de sémantique française*, Berne, 1952.

LAPAIRE, Jean-Rémi, et ROTGE, Wilfrid, *Séminaire pratique de linguistique anglaise*, Université de Toulouse-Le Mirail : Presses Universitaires du Mirail, 1993.

MARCHELLO-NIZIA, Christiane, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles: De Boeck, 2006.

NERLICH, Brigitte, *Polysemy : flexible patterns of meaning in mind and language*, New York : Mouton de Gruyter, 2003.

SØRENSEN, Knud, *Charles Dickens : linguistic innovator*, Acta Jutlandica, Aarhus: Arkona, 1985.

TOWNSHEND, Joseph, *A Dissertation on the Poor Laws by a well-wisher to mankind*, Farmington Hills : Thomson Gale, 2005.